



## Déclaration Liminaire PEEP

La PEEP Alsace déplore la précipitation dans la mise en place du livre numérique, de la réforme du post bac et du bac : les lycéens ne sont pas de cobayes !

- Le Livre numérique : d'après un dernier sondage fait dans trois lycées, nous constatons que les élèves ne peuvent toujours pas travailler dans de bonnes conditions pour préparer l'examen du baccalauréat. Les livres ne sont toujours pas téléchargeables, les élèves travaillent avec des photocopies, et certains n'ont toujours pas de matériel ni de livre.
- Nous demandons au Rectorat de prendre en compte ces difficultés pour l'examen final.
- Les élèves de terminale vont devoir s'adapter à une nouvelle procédure d'admission post-bac.
- Cette procédure introduit clairement une sélection puisque les universités pourront vérifier sur la base de l'avis du conseil de classe, l'adéquation entre le profil des lycéens et le contenu de la licence visée.
- La PEEP a toujours soutenu les actions visant à informer les lycéens sur les exigences requises lors du choix d'un cursus, mais aujourd'hui nous nous demandons sur quels paramètres vont se baser les universités pour choisir leurs élèves : les notes uniquement ? l'avis du conseil de classe ? comment dès lors établir un profil élève complet ? les attendus sont divers et les compétences requises multiples : or la note seule ne suffit pas à donner ces informations. N'oublions pas que le baccalauréat est un examen de fin de parcours et non un examen de début de parcours.

Enfin nous sommes aussi très inquiets du pouvoir laissé au chef d'établissement en fin d'année de terminale : lui seul pourra proposer une solution à l'élève si l'avis du conseil de classe est négatif sur les choix demandés.

Or le redoublement n'est pas la solution surtout en terminale !

Nous souhaitons une orientation tout au long du parcours de l'élève, avec des professionnels, la possibilité pour les élèves de connaître toutes les voies post bac et surtout une revalorisation des voies professionnelles, complètement oubliées de cette réforme.